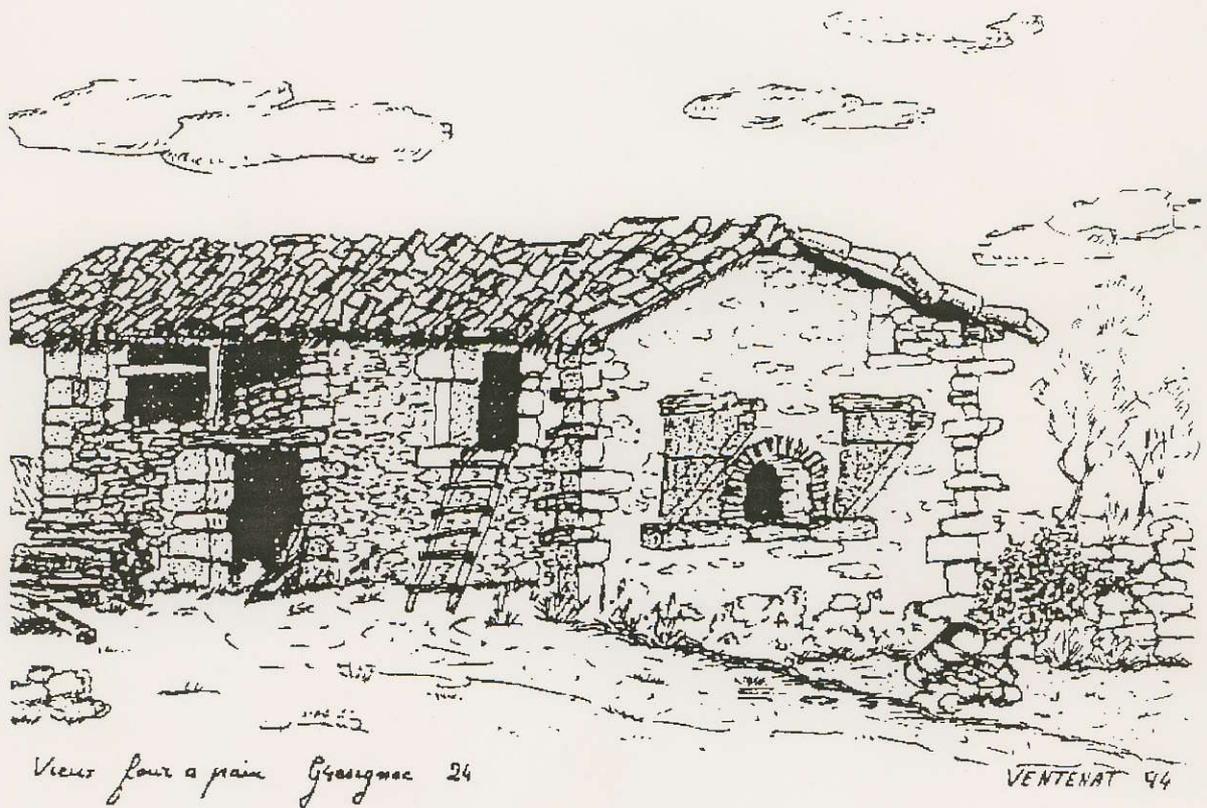


LA CHAPELLE - GRESIGNAC



INFOS MUNICIPALES

N° 8

Décembre 1996



LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin d'informations vous présente une synthèse des décisions prises par votre Conseil Municipal dans ses séances ordinaires de 1996.

Vous trouverez aussi un résumé des principales réalisations page 6. La modernisation de notre Commune se poursuit. Elle passe par la rénovation (bâtiments, routes...) mais surtout par de nouveaux investissements. Ils contribuent à enrichir notre patrimoine communal en offrant de nouveaux services à la population.

D'importants travaux de voirie ont été effectués sur les voies communales n° 2 (Puygrand), n°3 Grésignac, n°15 modification de tracé aux Granges (opération de sécurité financée par le Conseil Général et l'Etat)...

La construction de 5 pavillons locatifs a débuté en Juillet, avec découverte d'un cluzeau cf. page 10. La livraison est prévue début Mars. Cette opération financée intégralement par l'Office Départemental HLM procure du travail à plusieurs entreprises de notre secteur, et va permettre à 5 nouvelles familles d'habiter dans notre Commune.

Le montant des travaux s'élève à 220 millions de centimes. Toutes les personnes intéressées par une location doivent s'adresser à la mairie.

Bien que nous investissions, notre fiscalité demeure au niveau de progression des années passées: toujours inférieure d'environ 15% à la moyenne du canton (cf. page 11) sans recourir à l'emprunt. Les investissements ont été financés en totalité par les subventions et nos fonds propres.

La rigueur de gestion qui s'impose à toute entreprise sera poursuivie en 1997.

N'oublions pas que nos communes rurales même de petite taille ont un rôle primordial à jouer dans le cadre de l'aménagement du territoire et de son équilibre: 80% de la population vit sur seulement 20% du territoire.



Tout doit être fait pour favoriser la vie dans les villages, créer des emplois dans le cadre des services de proximité, et permettre aux personnes qui le souhaitent d'habiter au pays. Tel est le sens de mon engagement, nous devons continuer dans cette voie.

Je ne voudrais pas achever mon propos sans remercier tous les élus qui oeuvrent à mes côtés avec efficacité et dévouement dans les commissions;

également toutes les associations qui offrent chaque année un programme riche avec une bonne participation.

Enfin je voudrais féliciter tous nos jeunes qui ont connu des succès dans leurs études en 1996; et formuler des vœux de réussite pour ceux qui passeront des examens en 1997.

Sachez que je me tiens toujours à votre disposition pour vous aider dans vos démarches si besoin.

Chers amis, continuons à oeuvrer ensemble dans l'intérêt de notre commune, où il fait bon vivre. A l'aube du Nouvel An, le Conseil Municipal et moi même vous souhaitons de bonnes fêtes, et vous présentons nos meilleurs vœux pour 1997.

Bonne santé et bonne année.

Christian Vallade





SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

13/01/96

- Remplacement de Mme Chaulet pendant 1 mois.
Christine Gallet est recrutée pour cette période.
- Recrutement d'un agent en contrat emploi solidarité {CES} Parmi les trois candidatures.
M. Arnoult Jacques est recruté pour 1 an renouvelable deux fois.
- Compléter les plantations de peupliers le long du Stade A. Lamy.
- Abattre les peupliers présentant un danger en bordure de la CD 100.
- Repenser les possibilités d'aménagement d'un espace secrétariat.
- Cession du terrain nécessaire à la construction des pavillons pour le franc symbolique.

24/02/96

- Avenant au contrat d'objectif pour bénéficier de subventions du Conseil Général pour les travaux dans les bâtiments communaux: mairie, logements, église et équipement (Gazinière, photocopieur...)
Aide obtenue: 77000 F
- Décision concernant les taux d'imposition des quatre taxes locales.
Habitation et foncier bâti majorés de 2%
Foncier non bâti et professionnelle identique à l'exercice précédent.
- Liste des subventions proposées pour le budget primitif.
- Vente du photocopieur (2000 F)
- Prévision de traitement contre les chenilles des pins.

06/04/96

- Budget primitif
- Compte administratif
Adoptés à l'unanimité
- Ordures ménagères
Prévision de passage une fois par semaine (Une étude financière sera transmise à la mairie)

08/05/96

- Syndicat d'électrification a son contrat renouvelé
- SICTOM: pas de changement de la fréquence de ramassage.
- Construction d'un gymnase à Mareuil au collège:
Avis favorable
- Bassin de la Lizonne et de la Pude:
Décision de retrait du syndicat de la Lizonne adoptée à l'unanimité
- Toiture de l'église:
Demande d'une étude pour une réfection neuve.
- Installation de grandes bouteilles de gaz à l'extérieur de la salle des fêtes
- Contrat de maintenance pour l'entretien du système de l'automatisme de la cloche de l'église.



08/06/96

- Mise en peinture de l'intérieur de l'église et mairie:
Devis Vanneau retenu
- Demande d'intervention d'un professionnel pour le branchement du gaz au foyer communal
- Arrêté pris pour la distraction du régime forestier par l'administration: Régularisation d'une décision prise il y a plusieurs années.
- Courrier de candidature pour un multiple rural
- Attribution d'une subvention de 200 francs pour la construction d'un monument
à Boulazac à la mémoire des anciens combattants des différents conflits.
- Stage informatique: Mme Chaulet y participera.
- Décision de traiter les chenilles processionnaires du pin
- Changement de la feutrine de la table du Conseil Municipal:
Henriette Gendron se propose de la confectionner (Proposition retenue)
- Communauté de commune :
Décision de continuer à participer aux réunions mais avec réserve en l'absence de projets; le seul attrait financier ne peut suffire pour obtenir notre adhésion.

13/07/96

- Branchement du gaz:
Devis Delfour retenu
- Construction des pavillons:
Démarrage le 15/07/96
- Fond de Gestion de l'Espace Rural (FGER):
Prévision de plantation d'arbres ou de haies - un devis sera préparé pour 1997
- Voie communale N°15:
Acquisition du terrain par la commune s'élève pour la déviation des Granges à 5225Francs.
- Travaux de l'église:
Devis Faily retenu sur les trois offres proposées
- Construction d'un hangar à matériel:
Devis Boucard retenu sur trois offres
- Mairie:
Décision d'enlever le tableau
Achat d'une Marianne en 1997
Décision de faire fabriquer un meuble bas pour archivage (Travail confié à M. Arnoult pendant l'hiver)
Pose de rideaux sur les vitres de l'armoire (Henriette Gendron se charge de les confectionner)
- Adhésion à Maires sans frontière du Ribéracois: (décision retenue)
Action Périgord - Roumanie pour une mission de coopération
- Communauté de communes:
Le consultant tiendra une réunion d'information le 09/08/96 à la mairie.

09/08/96

- Intervention de M. Guillien sur la Communauté de Communes:
Informations générales
- Découverte du Cluzeau (Bulletin page 10)
- Construction du hangar:
Prévoir un muret de 1 m





- Monsieur Poirier informe de son départ à la retraite et de la cession de ses terrains communaux.

07/09/96

- Lots communaux :

M. Losmède informe le Conseil Municipal qu' il cesse son activité et rétrocède ses lots selon les textes du cahier des charges.

- Décision de replanter les frênes qui n'ont pas pris aux tourbières

- Prévision de busage à la Morésie en bordure de la CD 102

- Décision de réaliser un fossé aux Ortes conformément à ce qui aurait du être réalisé au remembrement en conformité avec le cadastre.

- Adhésion des communes de Servanches et Bourg des Maisons au syndicat mixte scolaire du Ribéracois:

Avis favorable

- Décision sur le projet de communauté de communes:

Une majorité émet un avis défavorable dans la situation actuelle qui ne fait pas apparaître de projet

- Décision d'achat d'un container à verre

- Demande de limitation de vitesse en agglomération:

La DDE sera consultée

11/11/96

- Aménager l'entrée du Cluzeau

- Indemnité de Conseil au percepteur

- Prévoir de collecter les eaux pluviales de l'église

- Réalisation d'un fossé aux Ortes:

L'entreprise Baylet est retenue

- Syndicat d'adduction d'eau potable, adoption du rapport du Président.

- Syndicat de la Lizonne:

Les statuts vont être prochainement rediscutés

- Faire une étude pour l'implantation d'un bar restaurant.

- Terrains communaux:

Compte tenu du cahier des charges, deux lots reviennent au fils de M. Losmède (installation d'un descendant direct prenant la succession de l'exploitation). Robert Poirier conserve un lot en tant que retraité. Les autres lots seront remis en adjudication conformément au cahier des charges de 1994.

13/12/96

- A 20 heures

Visite du député (Echanges suivis d'une réunion publique)

- Etat des travaux

- Commission d'adjudication des lots

Robert Poirier et Robert Losmède conservent un lot et les autres parcelles sont mises en adjudication conformément au cahier des charges.





TRAVAUX 1996

VOIRIE - BATIMENTS

Une église complètement rénovée: Toiture, intérieur et crépis des bas de murs

D'importants travaux de voirie:

- Déviation des Granges et revêtement de la voie communale desservant chez Marou à la départementale 102
- rechargement et revêtement des 2/3 de voie communale N° 3 de Grésignac au carrefour de Rochat
- Revêtement d'une partie de voie communale N° 2 montée de Puygrand
- Revêtement de la voie desservant la Juillerie

ENVIRONNEMENT:

- Nettoyage de l'aire des tourbières
- Broyage élagage
- Entretien de fontaines
- Restauration du lavoir de Grésignac
- Achat d'un container à verre

LOTISSEMENT:

5 pavillons de l'Office HLM en cours. Livraison prévue début Mars. Coûts 2,2 M.F.

RAPPEL

Afin de ne pas perturber le fonctionnement du secrétariat de mairie, il est rappelé que les jours et horaires d'ouvertures au public sont exclusivement limités au mardi de 14h00 à 18h00 et samedi de 9h00 à 12h00. Merci de votre compréhension.

ETAT CIVIL

Au cours du dernier trimestre nous avons enregistré :

MARIAGES:

- Stéphanie Goimbeau et Lauri Bounatirou.*
- Rougier Véronique Laurent Dufour*
- Florence Vachet et Bruneau Avenard.*
- Gendron Laurent et Boisdon Karine*
- Catherine Palmier et Christophe Martremchard.*
- Valérie Pradeau et Laurent Larrouy à Bertric Burée.*

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes époux et félicitations à leur famille. Les quêtes à la





mairie ont été remises à l'Amicale Laïque et un don a été effectué par la famille Goimbeau.
Tous nos remerciements.

NAISSANCE:

Antoine chez Laurent Gendron et Carine

Nous souhaitons prospérité à Antoine et adressons nos félicitations aux parents.

DECES:

Me Poirier Alice ----- 95 ans

Me Brudy Marie ----- 87 ans

M. Coussy Roger ----- 73 ans

M. Guichaoua François ----- 78 ans

M. Salat René ----- 73 ans

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

VIE ASSOCIATIVE

Les différentes Associations ont tenu leur assemblée générale et arrêté pour certaines leur calendrier d'activités 96/97.

AMICALE LAIQUE:

19/10/96 repas à 19h30 post voyage en Espagne

19/12/96 Loto à 20h30

14/12/96 Noël des enfants de la commune.

16/03/97 Repas communal avec le Conseil Municipal.

08/05/97 Football - Coupe Alban Lamy.

Début Juillet Voyage au Puy du Fou (2 jours)

27/07/97 Repas champêtre et Loto à Grésignac

Voyage d'Août d'une semaine - Lieu non défini.

Yoga tous les vendredis à 15 heures.

Le Bilan de la saison écoulée a montré la réalisation du programme prévu à la satisfaction générale. Le bureau présidé par Christian Vallade a été reconduit à l'unanimité. Tous nos remerciements à tous les membres actifs qui se dépensent pour chaque manifestation.

HARMONIE CONTACT:

Tous les mercredis gymnastique à 14h30 à 15h30 sous l'animation d'Annie Queré.

Madeleine Hesmans a été reconduite à la présidence à la dernière Assemblée générale.

Une soirée couscous sera organisée le 2 mars à 12h00.

CROIX ROUGE:

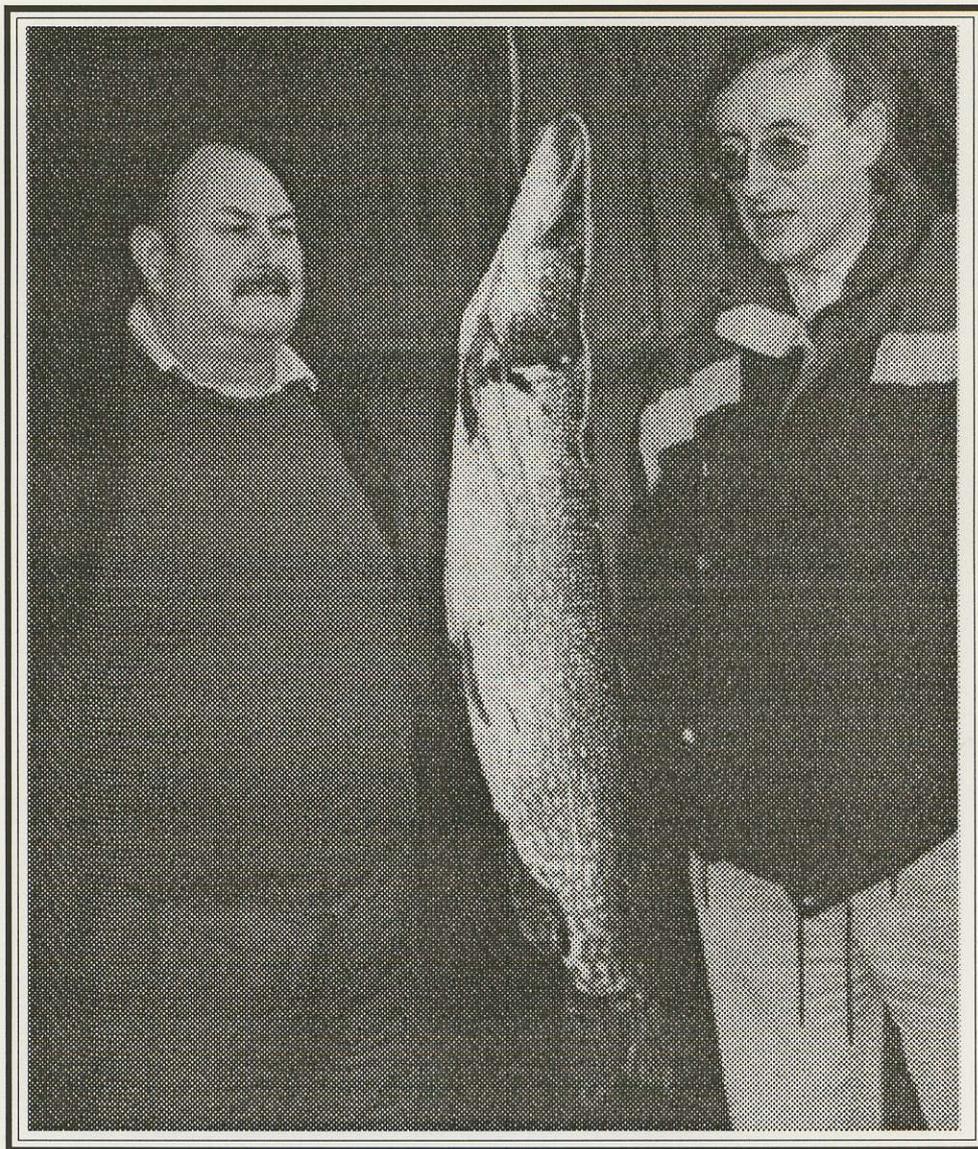
Une soirée cinéma aura lieu le 8 avril 1997 avec un magnifique film «Un Indien dans la ville» Venez nombreux.



**CHASSE ET PECHE:**

Un bilan de saison très satisfaisant. Le plan de chasse départemental est retenu. Divers lâchés auront lieu, et les repas habituels seront programmés ultérieurement. Gilbert Palmier a été reconduit à la présidence de la société de chasse et Roland Lacroix à celle de la pêche. Repas "Pêche et Chasse" le 23 février 1997.

Bravo au président ! ... pour cette belle prise.





BENEDICTION DE LA NOUVELLE CROIX.

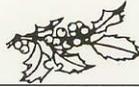
Au lieu-dit "La Croix" de la Chapelle-Grésignac, le 8 mai dernier , se célébrait la bénédiction de la nouvelle croix en présence de l'abbé Chêne et de nombreux chapellois.

Jean-Claude Rougier a eu la merveilleuse initiative de refaire et de remettre en place cette croix de bois que son grand-père avait déjà confectionnée.

Ce fut l'occasion de se rappeler les traditions d'antan et de reconnaître ses racines de chrétiens: « Que tous ceux qui salueront cette croix y retrouvent la paix , la joie et le réconfort ».

Un grand merci à Jean-Claude et Geneviève pour avoir permis à tous un recueil dans la prière et pour avoir perpétué la protection symbolique des habitants.





DECOUVERTE D'UN "CLUZEAU" SUR NOTRE COMMUNE.

Le cluzeau de la Chapelle-Grésignac a été mis au jour lors de travaux de terrassement effectués pour le compte de l'Office Départemental d'Habitation à loyer modéré en vue de la construction d'un lotissement.

Il est creusé dans un calcaire blanc tendre et crayeux (Santonien sup. ou Campanien).

On accède à la cavité par ce qui semble être l'entrée d'origine, elle est formée d'une série de galeries rectilignes et fortement déclives (-25" pour A et B et -100 pour C).

Le sol est encombré d'éboulis qui ont dévalé la pente à la suite de l'ouverture et des passages répétés des visiteurs depuis la découverte.

La partie la plus profonde (salle et galerie D) est plus humide et argileuse (ruissellement, concrétionnement sur les parois, argiles de décalcification et de décantation au sol) ; cette zone est sans doute ennoyée la plupart du temps.

On pénètre dans le secteur F par un boyau rampant sur une longueur de 1 m.

Le plafond est délimité par un joint de strate. La salle semblait être en cours de creusement comme en témoigne le dégagement en paroi gauche à hauteur du plafond. Elle est en partie colmatée par une arrivée de sédiments argileux secs issus d'une "cheminée", ouverture qui a peut-être permis l'évacuation des déblais lors du creusement.

Contrairement aux autres, la galerie du secteur E est un peu plus étroite et courbe. Une arrivée de sédiment près de son extrémité tend à l'obstruer, elle peut correspondre soit à une entrée, soit à une ouverture accidentelle.

En raison de la faible profondeur de la zone d'effondrement durant les travaux de lotissement, la zone a été dégagée puis

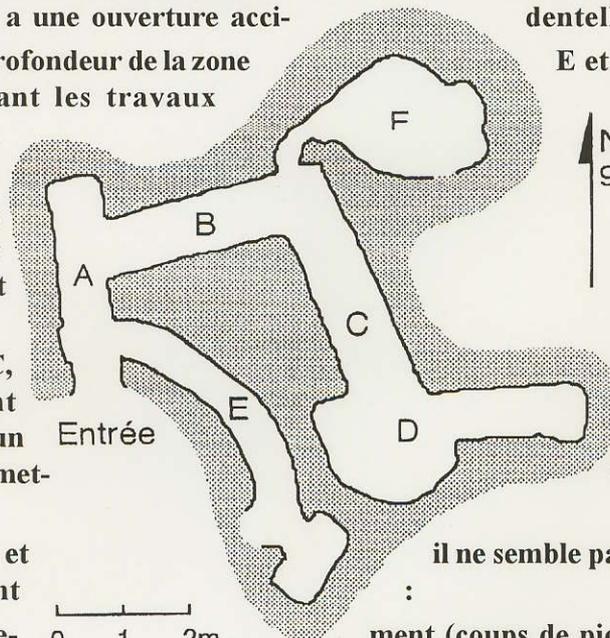
Répartis dans la cavité, les aménagements sont visibles : feuillures, une niche et une galerie d'accès.

Au sol de la galerie C, une couche d'argile et du charbon de bois sont présents. Aucun squelette n'a été trouvé permettant de proposer une date.

Le cluzeau était fermé et depuis son achèvement

- les traces de creusement (coups de pic) sont plus clairs), - dans un calcaire pourtant très tendre, pas de patine ni d'usure dans les aménagements, - dans la galerie d'accès, on ne relève aucune trace de végétation (lichens ou mousses ou racines...) sur les parois, ni de présence animale (squelettes, litière, carapaces d'insectes...) dans l'ensemble de la cavité.

En surface, le décapage ayant déjà été effectué par les engins de terrassement, aucun vestige ou structure n'a été révélé.



E et pour éviter tous risques d'aménagement de l'extrémité a été recombée.



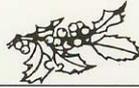
quelques aménagements : encoches, virgules, une banquette dans la

quelques fragments de mobiliers archéologiques sont présents dans la fine mobilier archéologique permettant de proposer une

il ne semble pas avoir subi d'altération :

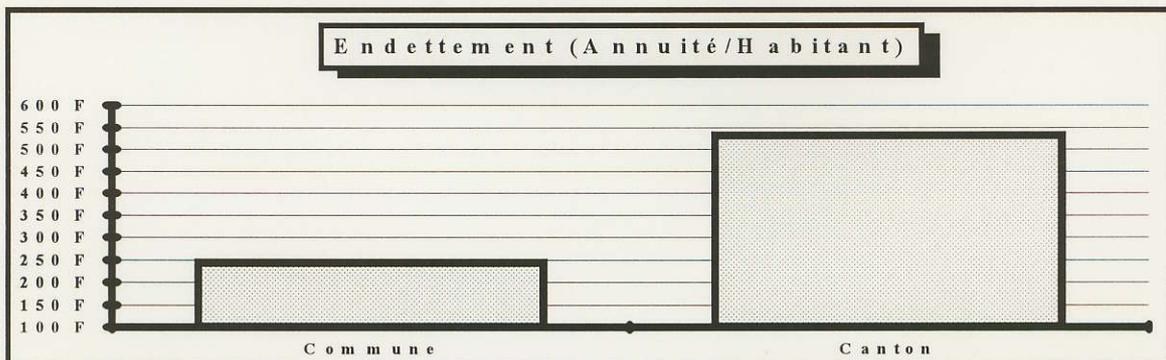
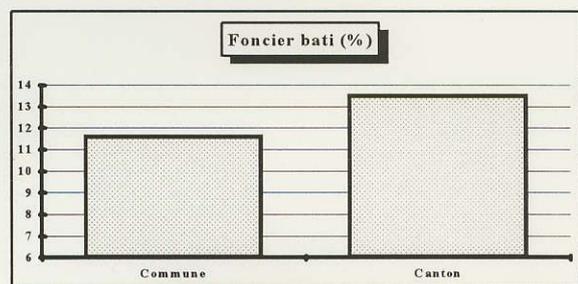
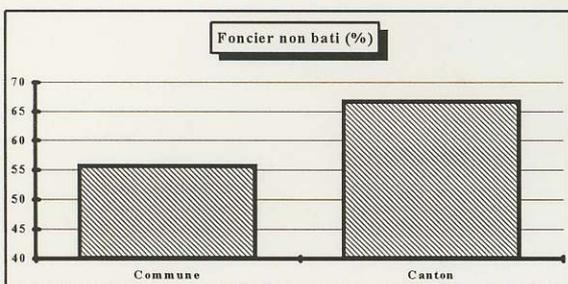
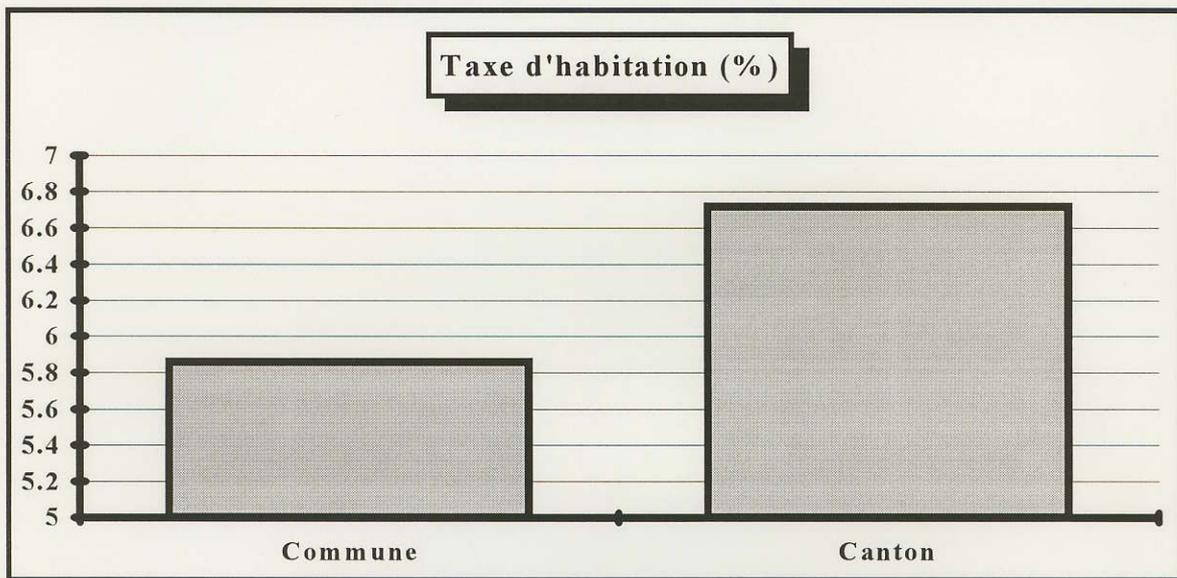
ment (coups de pic) sont fraîches (impacts calcaire pourtant très tendre, pas de patine ni d'usure dans les aménagements, - dans la galerie d'accès, on ne relève aucune trace de végétation (lichens ou mousses ou racines...) sur les parois, ni de présence animale (squelettes, litière, carapaces d'insectes...) dans l'ensemble de la cavité.





FISCALITE

Taxes	La Chapelle Grésignac 1996	Moyenne	
		Canton 96	Département 95
<i>Habitation</i>	5.86%	6.72%	7.96%
<i>Foncier bati</i>	11.59%	13.48%	12.83%
<i>Foncier non bati</i>	55.72%	66.70%	64.44%
<i>Professionnelle</i>	10.12%	11.09%	10.37%





Notre village «La Chapelle Grésignac»

*Posé sur une colline du canton de Verteillac,
C'est un bien joli village «La Chapelle Grésignac»,
Au Moyen-Age il connut une certaine gloire,
Et Louis XIII lui accorda même cinq foires.
Grâce au Comte Laqueard de Grésignac une amitié nous unit
A la commune de Fontanneto Po, là-bas en Italie.*

*Souvenirs de pierre éprouvés par le temps,
Voici l'église St Jean ornée de son portail roman,
La Chapelle du prieuré est devenue notre église paroissiale,
Et près du bourg se dresse, majestueuse, la motte féodale.*

*Témoins de tant d'années que l'on ne veut pas oublier,
Le parc de Beaumont protège l'ancien pigeonnier.
Penchez-vous au-dessus des fontaines en guise de miroir,
Leurs noms évocateurs parleront à vos mémoires.
Du lavoir communal, entendez-vous les rires des femmes ?
Et le bruit des battoirs, de notre passé ravive la flamme.*

*Que de curiosités dans ce petit endroit !
Émaillées de troupeaux, champs de maïs et bois,
Caressées par la «Pude» agréable rivière, les terres alentours
Offres au regard des paysages de velours.
Marécages et tourbières, peupliers fiers et délicats,
Que le coeur savoure sans jamais être las.*

*Venez de tous les coins de France chers amis,
Goûter nos charmants lieux-dits «Moulin Cacaud, Moulin Galy».
La douceur et le calme de la verdure reposeront vos âmes,
Et pour contenter vos corps, que nul ne me blâme,
Truffes et confits, je vous invite à suivre,
Notre commune est accueillante, il fait bon y vivre...*

Marie Claude Birot - Christian Vallade



